

vieillesse ; il entretient dans le cœur une jeunesse éternelle.

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR RENONCER
AUX HABITUDES VICIEUSES.

" Oui, j'en conviens, dit un autre ouvrier, mais c'est en gémissant, je n'ai pas pu, je n'ai pas su : ma jeunesse s'est perdue dans une dissipation perpétuelle ; et maintenant, à mon âge, puis-je penser à me corriger ? Il n'est plus temps." O vous, qui que vous soyez, qui tenez ce langage pour justifier votre persistance dans le désordre, ne prononcez pas cet arrêt contre vous-même. Essayez, vous pouvez réussir. Quand vous ne soustrairiez à l'empire des mauvaises habitudes que quelques années de votre vie ou même que quelques mois, n'en serez-vous pas dignement récompensé par l'estime du public, par le respect des jeunes gens, par la satisfaction de la conscience ? Vous aurez connu bien tard cette volupté sainte, mais enfin vous ne mourrez pas sans l'avoir connue. Votre journée aura été orageuse et sombre, au moins votre soir aura été pur. Écoutez donc la raison ; obéissez à sa voix, puisque vous la comprenez. Ne dites point : " Ce n'est pas la peine." Parce que vous avez mal fait, est-ce un motif pour faire mal encore ? Ne dites point : " L'habitude est trop forte." La volonté d'un homme triomphe de tout. Ne dites point : " Je suis trop vieux." C'est précisément parce que vous êtes vieux que vous n'avez pas une minute à perdre ; c'est parce que vous êtes vieux qu'il faut vous hâter de faire cesser cette choquante dissonance entre votre conduite et votre âge, cette alliance monstrueuse entre deux choses qui devraient être incompatibles : le mépris et des cheveux blancs.

(A continuer.)

NOUS croyons utile de donner une explication au sujet de l'article sur la tempérance qui a paru à la fin de notre premier numéro.

Les sociétés de tempérance dont il est question, sont des sociétés protestantes établies en Angleterre et aux Etats-Unis avec prestation de serment et cérémonial plus ou moins ridicule. On comprend que ces associations n'ayant pas la sève religieuse et l'assistance divine pour appui, et laissant l'homme à ses pro-

pres forces, ne produisent aucun résultat appréciable.

Tout autres et bien différentes sont nos associations catholiques de tempérance, établies, encouragées et bénies par le Souverain Pontife et les Evêques d'Angleterre, des Etats-Unis et du Canada. Elles ont pour elles la sanction et les bénédictions de la Sainte-Eglise, qui les considère comme son œuvre propre ; et ceux qui les patronisent et s'y enrôlent, sont fermement convaincus que si la grâce d'en haut ne leur vient en aide pour fortifier leur faiblesse, ils n'avanceront à rien, et ne produiront rien d'efficace.

LE RECENSEMENT

Les énumérateurs entreront en fonctions lundi, le 6 avril courant, par toute la Puissance.

L'importance des résultats à espérer d'un recensement dépend surtout des renseignements fournis aux officiers : Car enfin supposons que le système adopté soit le plus judicieux, et le personnel administratif le plus intelligent, le plus dévoué et le mieux préparé ; si la coopération du public ne leur fournit des réponses certaines, suivant le mode en usage, les opérations du recensement resteront incomplètes et d'une utilité douteuse. Pourquoi un recensement ? Les remarques préliminaires du Manuel donnant les instructions aux officiers en indiquent la raison comme suit :

" Le but d'un recensement est de s'assurer aussi exactement que possible, du chiffre de la population et des ressources d'un pays, et par là, donner une juste idée de sa position relative parmi les nations fournissant ainsi à ses législateurs des renseignements sur lesquels ils peuvent se baser avec exactitude pour légiférer.

" Le recensement n'a pas pour objet l'imposition des taxes, comme, malheureusement, bien des personnes se l'imaginent. Il est fait simplement pour des fins d'administration : les résultats qu'il fournit ainsi que les résultats de toute recherche